

NOS CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Réservation de votre séjour

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'acceptation de nos conditions de vente.

À la réservation, vous devez verser un acompte de 25% du montant total de votre séjour et les frais de dossier non remboursables.

La réservation est nominative et personnelle et ne peut faire l'objet d'une cession ou sous-location. Les noms, prénoms et âges de tous les participants doivent être communiqués au plus tard à l'arrivée. Pour des raisons évidentes de sécurité (piscine, évacuation possible du camping...) ou de santé, les mineurs non accompagnés d'un adulte ne sont pas admis.

Nos prix comprennent

Accès au centre aquatique, consommation d'eau, électricité (sauf en camping caravanning et en location au mois), équipements nécessaires pour le nombre de personnes correspondant à la catégorie de logement choisie (hors personnes supplémentaires), 1 véhicule par emplacement et accès aux activités non payantes.

Toute modification de dossier, ou de réservation, doit être notifiée PAR ECRIT. Le solde est à régler 30 jours avant ou le jour de votre arrivée (pour les campings partenaires, uniquement 30 jours avant, pas de règlement sur place sauf taxe de séjour/ordures).

Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour entraînera une modification corrélative du prix TTC.

Nos prix ne comprennent pas

Voiture supplémentaire, tente supplémentaire, personne supplémentaire, animaux, remorque, visiteur journalier, garantie annulation, frais de dossier et taxe de séjour. Le linge de lit et de toilette, le kit bébé, en location sur place.

Le ménage de fin de séjour pour les hébergements qui doivent être rendus propres (nettoyés, vaisselle lavée, couvertures pliées et poubelle vidée) sinon un forfait ménage de 90€ sera facturé. La caution de 200€ pour les hébergements, qui sera perçue à l'arrivée et restituée le jour de votre départ déductions faites, des réparations et des remplacements. La caution ménage de 90€ qui sera perçue à l'arrivée et restituée au départ déduction faite des frais de nettoyage qui s'avèreraient nécessaires. Une caution sur certains campings peut être demandée également pour une location d'emplacement et badge. Toutes ces cautions sont prises par pré-autorisation sur votre carte bancaire le jour de l'arrivée.

Boutique Capfun

Compte tenu de la diversité de la gamme proposée par Capfun, il existe quelques différences au niveau de la configuration et de la décoration des locatifs. Nous vous rappelons, par ailleurs, que toute demande éventuelle quant à une orientation ou situation spécifique est un service supplémentaire. Lors de votre réservation il vous est possible de préciser un emplacement correspondant à vos attentes, et nous ferons vraiment tout notre possible pour vous satisfaire. Mais cela ne constitue pas une garantie contractuelle. Par ailleurs, les travaux d'urgence entrepris par le camping ou par des autorités publiques et qui pourraient gêner nos clients sur nos domaines, ne peuvent être reprochés. Attention en début et fin de saison certains commerces et animations peuvent être fermés (se renseigner).

Arrivées et départs

Les locations sont disponibles à partir de 16h et jusqu'à 20h. Les départs s'effectuent avant 10h.

Les emplacements sont disponibles à partir de 14h et doivent être libérés avant 12h. Pour une arrivée tardive ou un départ anticipé, vous devez avertir le camping. Les emplacements et mobil-homes sont attribués en fonction des disponibilités et peuvent être modifiés à tout moment avant la remise effective des clés. En cas de non présentation sur le camping le jour d'arrivée prévu et sans appel ou écrit dans les 48h, Capfun se réserve le droit de remettre l'hébergement à la vente.

Service après vente

Nous ne pouvons être tenus pour responsable des cas fortuits, de force majeure, événements climatiques, décisions juridiques, qui viendraient perturber, interrompre ou empêcher le séjour et les animations. En cas de problème dans l'hébergement loué, vous devez formuler une réclamation SUR PLACE sous 24 heures (notamment sur l'inventaire, l'état, le ménage du logement). Passé ce délai aucune réclamation ne sera prise en compte et vous serez tenus responsable lors du départ des éventuels dégâts ou manquants.

Toute autre réclamation concernant un séjour doit nous être adressée en recommandé avec accusé de réception dans un délai de 10 jours après la date de fin de séjour. Notre service qualité traitera alors votre réclamation dans un délai de 3 mois suivant réception de votre lettre. Après avoir saisi le service Qualité par courrier en recommandé avec accusé de réception et à défaut d'une réponse satisfaisante sous 3 mois, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site internet www.medicys.fr. Clause attributive de juridiction : la compétence est conférée aux Tribunaux du ressort du siège de la Société.

Garantie annulation

Cette garantie est facultative et payable en supplément de la location en même temps que l'acompte. Son montant est de 26€ pour les séjours de 7 nuits et plus ; 9€ pour les courts séjours (de 2 à 6 nuits). Si vous souscrivez à cette garantie, vous êtes assurés : du remboursement des sommes versées, hors frais de dossier et garantie annulation. Du remboursement au prorata temporis de la location prévue, hors frais de dossier, garantie annulation et des frais de nettoyage, si vous devez quitter l'hébergement loué avant la date d'expiration prévue.

La garantie s'exerce si l'empêchement est occasionné par l'une des seules causes suivantes :

- Le décès de l'assuré, une maladie affectant l'assuré non connue au moment de la réservation du séjour ou un accident survenant après cette réservation ;
- Le décès, la maladie ou l'accident pouvant atteindre, dans les mêmes conditions, le conjoint de l'assuré, les personnes désignées sur le contrat de location, ses ascendants ou descendants ou ceux de son conjoint.
- Le décès pouvant survenir aux frères, sœurs, gendres ou belles-filles de l'assuré.
- Une convocation administrative, judiciaire, militaire ou en tant que juré d'assises.
- L'empêchement justifié par un licenciement, une mutation de l'assuré ou de son conjoint ou par la faillite de l'entreprise que l'assuré gère.
- La garantie, en cas de maladie ou d'accident, doit, pour être effective, être justifiée par une prescription médicale.

Annulation du séjour

Toute annulation doit IMPÉRATIVEMENT être notifiée par écrit au responsable de votre lieu de séjour.

POUR BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE ANNULATION, VOUS DEVEZ INFORMER LE CAMPING DU MOTIF DE L'ANNULATION, CELA AVANT MINUIT, LE JOUR PRÉVU D'ARRIVÉE.

Vous disposez d'un délai de 5 jours, à compter de la date d'annulation, pour nous faire parvenir en RAR le justificatif (certificat médical, de décès ou d'employeur).

En cas d'annulation de séjour avant l'arrivée, d'interruption de séjour ou d'arrivée reportée et quelle qu'en soit la cause, maladie, accident ou événement imprévu, le locataire sera tenu au paiement du solde de la réservation et aucun remboursement ne sera accordé.

Règlements intérieurs

Chaque camping dispose d'un règlement intérieur affiché à l'accueil. En tant que client du camping, celui-ci vous est opposable.

Attention ! Les animaux sont interdits sur certains de nos campings (ils sont partout interdits autour des piscines, sanitaires et points de restauration). Se renseigner avant votre arrivée.

Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Le carnet de vaccination peut vous être demandé à tout moment. 1 seul animal est autorisé par hébergement. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits.

Aucune installation (tente), véhicule ou personne supplémentaire n'est acceptée sur l'emplacement des locations sans accord du camping.

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants ne peut dépasser la capacité prévue par type d'hébergements (nouveau-nés compris). Dans le cas contraire à l'arrivée, le camping se réserve le droit de refuser l'accès au logement.

Sur certains campings les barbecues peuvent être interdits (se renseigner auprès du camping). Tout apport de matériel électrique supplémentaire doit être validé avant l'arrivée, auprès du responsable du camping. Il est interdit de recharger la batterie d'un véhicule électrique ou hybride.

Sur tout le camping, les enfants sont sous la responsabilité et surveillance de leurs parents.

Centre aquatique

Dans les piscines le port du slip de bain est obligatoire (short de bain interdit), ainsi que le port du bracelet.

Nous rappelons que les piscines et toboggans peuvent s'avérer dangereux. Une mise en garde sera remise et devra être signée par le client à son arrivée. Les enfants en bas âge doivent obligatoirement porter des couches conçues spécialement pour la baignade, ce pour le respect des normes d'hygiène. Les enfants ne sachant pas nager, doivent porter OBLIGATOIREMENT des brassards. Certains toboggans ont des conditions spécifiques d'utilisation, c'est le cas notamment des Spacebowl, Tsunami, Racer, Twister et Crazy Cône. Se renseigner auprès du camping.

Les visiteurs journaliers n'ont pas accès aux espaces aquatiques pour des raisons d'assurance.

Assurance locative

Le client doit vérifier auprès de son assurance, qu'il dispose d'une extension villégiature dans le cadre de son contrat d'Assurance Habitation et de ses conditions de garantie. Si tel n'était pas le cas, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation. A savoir : vol, perte, dégradation d'effets personnels (valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules, vélos...). Il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans le camping, de son fait ou de ses accompagnants. Les clients devront justifier de leur assurance à la première réquisition. Dans le cadre de la location ou de prêt de vélos, les clients sont tenus de s'assurer contre le vol, perte ou dégradation.

Droit à l'image

Vous autorisez expressément et sans contrepartie, le camping et Capfun à utiliser sur tout support les photos et vidéos, de vous ou des autres participants au séjour, qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping et du groupe Capfun.

Délai de rétractation

Conformément à l'article L121-18-4° du code de la consommation, vous ne disposez pas d'un droit de rétractation.

Note importante

Aucune brochure et site internet ne peuvent être à l'abri d'éventuelles « coquilles », omissions ou erreurs d'impression. Nos prix sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions économiques et commerciales. Seul le contrat de location confirmant la réservation tient de document contractuel.

